

Société suisse des géomètres : rapport du comité central sur l'activité de la société pendant l'année 1931

Autor(en): **Bertschmann, S. / Schmassmann, H.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières**

Band (Jahr): **30 (1932)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5. Widersetzlichkeit gegenüber den mit der Aufrechterhaltung der öffentlichen Ordnung betrauten Organen. Die Teilnahme und die beabsichtigte Anwesenheit bei Unruhen oder an Versammlungen, die von der zuständigen Behörde verboten worden sind.

6. Vergehenshandlungen.

II. Die Wagnisse.

Als solche gelten die Handlungen, durch die sich ein Versicherter wissentlich einer besonders großen Gefahr aussetzt, welche durch die Handlung selbst, die Art ihrer Ausführung oder die Umstände, unter denen sie ausgeführt wird, gegeben sein kann, oder in der Persönlichkeit des Versicherten liegen kann.

B.

Handlungen der Hingebung und Rettungshandlungen zu Gunsten von Personen sind auch dann versichert, wenn sie an sich unter Lit. A. Ziffer I, 1, und II fallen.

Société suisse des Géomètres.

Rapport du Comité central sur l'activité de la Société pendant l'année 1931.

1^o Généralités.

L'année 1931 a vu l'aboutissement des travaux préliminaires concernant la révision du programme d'études pour géomètres et la question du personnel auxiliaire. Les commissions qui se sont occupées de l'étude de ces diverses questions ont réussi à faire admettre leurs propositions par la 27^e assemblée générale à St-Gall.

Comme suite aux décisions de cette assemblée générale, des requêtes spéciales ont été présentées par le Comité central au conseil de l'école polytechnique pour ce qui concerne les études de géomètres et au Département fédéral de l'économie publique pour la formation du personnel auxiliaire.

2^o État des sociétaires.

Un seul sociétaire, M. Arnold Gapany, géomètre cantonal à Sion, est décédé dans le courant de l'année dernière. Notre société gardera un bon souvenir de ce collègue dont les mérites ont été relevés dans un article nécrologique spécial.

Le nombre des sociétaires à fin décembre 1931 était de 427 contre 409 à fin décembre 1930. Les mutations se résument comme suit:

Démissions	3
Exclusions	1
Décès	1

total 5, en diminution.

Admissions 23 moins 5 en diminution donne comme différence une augmentation de 18 (427 — 18 = 409).

3^o Comité central.

Nous avons dû enregistrer la démission du secrétaire H. Rahm. Les autres membres ont été réélus par l'assemblée générale de St-Gall et le vide causé par le départ de H. Rahm a été comblé par l'élection de H. Schmassmann.

Le Comité central s'est constitué comme suit:

Président:	S. Bertschmann, Zurich
Vice-président:	L. Nicod, Payerne

Secrétaire: H. Schmassmann, Liestal
Caissier: P. Kübler, Berne
Membres: J. Früh, Münchwilen
W. Maderni, Lugano
A. Delacoste, Monthey

Le Comité central a tenu deux séances dont les extraits de procès-verbaux ont été publiés par le Journal (pages 77 et 149).

4^o Assemblées.

La XVII^e assemblée ordinaire des délégués a eu lieu le 18 avril à Fribourg. Conformément aux statuts, les délégués ont discuté des objets prévus à l'ordre du jour de l'assemblée générale et le procès-verbal de cette séance se lit à page 104 du journal du mois de mai.

C'est la section « Suisse orientale » qui s'était chargée d'organiser — et de façon parfaite — la XXVII^e assemblée générale qui a eu lieu à St-Gall les 6 et 7 juin. Cette assemblée a admis les conclusions des commissions chargées de l'examen des projets de révision du programme d'études pour géomètres et de la formation du personnel auxiliaire.

Les nombreux participants à cette assemblée eurent ensuite le privilège d'entendre M. Baltensperger, directeur des mensurations cadastrales, dans une conférence intitulée: Le cadastre suisse, considérations générales après 20 années d'expériences et perspectives d'avenir.

Le lendemain de cette assemblée, de confortables autocars transportaient les participants, accompagnés de nombreuses dames, au travers du riant canton d'Appenzell, avec arrêt à St-Antoine d'où l'on admire un paysage merveilleux et où les Welsches apprennent ce que veut dire un « Znüni » à la mode du pays. Un banquet à St-Gall termina dignement cette assemblée, dont les compte-rendus officiels sont publiés dans le n^o de juillet du journal, pages 146 à 153.

5^o Journal.

Notre « Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières » (29^e année) a paru en 12 numéros comprenant 292 pages de texte et 4 pages pour titre et table des matières. Il y a 4 pages de texte de plus que ne le prévoit la convention avec l'imprimerie. Nous devons à l'amabilité du Directeur Baltensperger et des ingénieur et vérificateur Härry et Sturzenegger des communications très intéressantes concernant l'application de la photogrammétrie dans le domaine des mensurations cadastrales. Remarquons encore que 29 pages comprennent des communications relatives au génie rural. Quant au texte français il ne s'étend que sur 80 pages et n'atteint ainsi pas le tiers (97 pages) auquel il a droit.

Les honoraires payés à ces collaborateurs occasionnels et traducteurs se montent à la somme de fr. 947.—.

6^o Sections et groupes.

Le nombre des sections et groupes n'a pas subi de modification et il n'y a pas de remarques à signaler au sujet des rapports à signaler avec la société mère. Les statuts révisés de quelques sections ont été approuvés par le Comité central.

7^o Bibliothèque.

Les fonctions de bibliothécaire sont toujours assumées par M. Ruegger, géomètre adjoint au bureau du cadastre de la ville de Zurich. Pas d'acquisitions ou de dons et la bibliothèque ne s'est accrue que des journaux de 1931. La bibliothèque semble avoir été utilisée moins souvent que l'année dernière.

8^o Taxation.

La commission centrale de taxation prévue à l'art. 3 du règlement de taxation a été désignée par l'assemblée des délégués du 18 avril. Cette commission se compose comme suit: MM. R. Werffeli, président, E. Schärer et E. Pelichet.

9^o Conférences professionnelles.

A l'occasion de l'assemblée générale de St-Gall, le groupe des géomètres praticiens avait organisé quelques conférences sur la taxation et la tarification de travaux. Ces exposés ont été suivis avec intérêt par de nombreux collègues.

10^o Fédération internationale.

Le compte rendu général du congrès a été envoyé à tous les participants. Ce volume publie intégralement certaines communications faites au cours du congrès; il donne un aperçu des grands progrès réalisés dernièrement dans le domaine des mensurations et permet de se rendre compte de l'importance du travail dévolu aux membres des commissions et aussi de l'importance inégalable de l'exposition qui accompagna le congrès de Zurich.

11^o Relations avec d'autres associations.

Notre société s'est fait représenter par M. Schmassmann au congrès des géomètres diplômés alsaciens et lorrains qui a eu lieu à Strasbourg.

Zurich et Liestal, en janvier 1932.

Au nom du Comité central:
Le président: *S. Bertschmann.*
Le secrétaire: *H. Schmassmann.*

Anlernkurs für Vermessungstechniker-Lehrlinge.

Frühjahr 1932.

Denjenigen Grundbuchgeometern, welche für den Anlernkurs einen Lehrling angemeldet haben, diene zur Kenntnisnahme, daß der betreffende Kurs vom 18. April bis 14. Mai d. J. in Zürich stattfindet. Alle weiteren Orientierungen erhalten die Herren Lehrmeister vom Kursleiter, Herrn Schwyzer, nun direkt.

Schaffhausen, den 1. März 1932.

Geometerverein Zürich-Schaffhausen:
Der Präsident: *E. Steinegger.*

Kleine Mitteilungen.

Prof. Dr. Gustav Förster, Potsdam, gestorben. Aus Potsdam erfahren wir, daß am 15. Februar 1932 Prof. Dr. Gustav Förster, Abteilungsvorsteher im Preußischen geodätischen Institut in Potsdam nach langem schwerem Leiden im Alter von 59 Jahren gestorben ist.

Der Verstorbene hat sich vom Katastergewerken und Vermessungstechniker durch eisernen Fleiß zu seiner verantwortungsvollen Stelle emporgearbeitet. Er ist durch seine Veröffentlichungen über Kreis- teilungsuntersuchungen und Untersuchungen über Basismessapparate